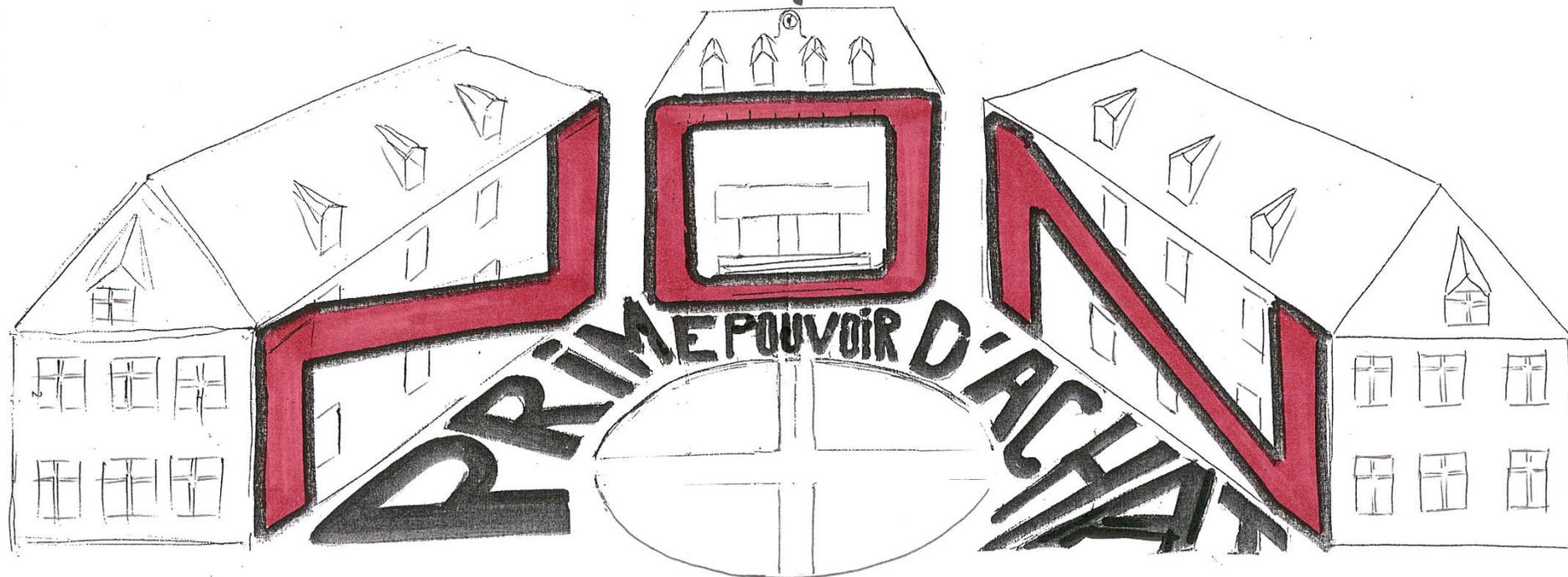


Le Conseil départemental 61



a dit non

nous ne sommes pas d'accord nous
vous l'affirmons

Monsieur le Président,
Lors de vos vœux, vous avez souhaité évoquer les salaires en toute transparence et sans tabou.

Vous énumérez les augmentations de salaires depuis Juillet 2022. Acceptez, que je vous dise, qu'en maniant les points et les pourcentages, vous les avez confondus.

La réalité est la suivante : augmentation de la valeur du point d'indice, de 3,5% et de 1,5 % successivement en juillet 2022 et 2023. Vous annoncez + 5% de salaire au 1^{er} Janvier de cette année, alors que ce sont + 5 points.

Vous comprendrez que ces augmentations sont insuffisantes face à l'augmentation du coût de la vie.

Vos congratulations m'ont touché, cependant nous payer de mots me paraît bien peu au regard de la forte inflation.

J'aurais espéré que vous seriez sensible à la détérioration de mon pouvoir d'achat et que vous m'accorderiez la prime dite de « pouvoir d'achat » pour le préserver.

Comptant, Monsieur le Président, sur votre sens des réalités, je vous prie d'accepter mes plus sincères salutations.

Facultatif

Signature

Agent(e) du PR PS PAT PIT Autre



Monsieur le Président du
Conseil départemental de
l'Orne.